

REUNION DU 26 MAI 2020

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL BLANDOUET – SAINT JEAN

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19

L'an deux mil vingt, le vingt-six mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle socioculturelle de Saint Jean Sur Erve, sous la présidence de Monsieur Claude DEROUARD, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 18 mai 2020

PRESENTS : M. Rémi BEAUPIED, M Jean-Claude BOUGEANT, M. Christophe BRUNEAU, M. Stéphane CHAUVEAU, M. Patrick COUSIN, Mme DECAT Viviane, Mme Nadège GENESLAY, M. Olivier GOBIN, Mme Agnès GRASSIN, Mme Camille GRASSIN, M. Eric LACAULT, M. Alain LEMAITRE, Mme Mélanie MARSAIS, M. Richard MARTEAU, Mme Annick MEZIERE, M. Théophile PODEVIN, Mme Gwenaëlle ROBINO, M. Philippe WAROT et M. Matthieu WATTEAU.

ABSENTS EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Nadège GENESLAY

N°1 : Election du maire

La séance est ouverte sous la présidence de M. DEROUARD Claude, maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal les présents et absents

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Madame Nadège GENESLAY a été désignée secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales, le plus âgé des membres du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée.

Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 19 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote. Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :19

Nombre de bulletins blancs ou nuls :2

Suffrages exprimés :17

Majorité absolue : 9

Voici le résultat des votes :

- M. Jean-Claude BOUGEANT : 6
- M. Patrick COUSIN : 11

M. Patrick COUSIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire

N°2 : Détermination du nombre des adjoints

Conformément aux articles L2121-1 et L2121-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 6 adjoints.

Après en avoir délibéré et procédé à un vote dont les résultats sont :

Votants : 19 Abstention : Contre : Pour : 19

Le Conseil municipal :

- **APPROUVE** la création de 5 postes d'adjoints au maire

N°3 : Election des adjoints

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2122-7-1, M. Patrick COUSIN, le Maire rappelle que les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du premier adjoint.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement de vote

Election du premier adjoint :

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :19

Nombre de bulletins blancs ou nuls :0

Suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

Voici le résultat des votes :

- Mme Viviane DECAT : 16
- M. Théophile POEDEVIN : 3

M. Viviane DECAT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 1^{ère} adjointe

Election du deuxième adjoint :

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :19

Nombre de bulletins blancs ou nuls :1

Suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Voici le résultat des votes :

- Mme Nadège GENESLAY : 11
- M. Jean-Claude BOUGEANT : 7

Mme Nadège GENESLAY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 2^{ème} adjointe

Election du troisième adjoint :

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :19

Nombre de bulletins blancs ou nuls :1

Suffrages exprimés :18

Majorité absolue : 10

Voici le résultat des votes :

- M. Jean-Claude BOUGEANT : 9
- M. Rémi BEAUPIED : 9

N'ayant pas la majorité absolue, il y a lieu de procéder à un deuxième tour

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :19

Nombre de bulletins blancs ou nuls :1

Suffrages exprimés :18

Majorité absolue : 10

Voici le résultat des votes :

- M. Jean-Claude BOUGEANT : 8
- M. Rémi BEAUPIED : 10

M. Rémi BEAUPIED ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 3^{ème} adjoint

Election du quatrième adjoint :

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :19

Nombre de bulletins blancs ou nuls :1

Suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

Voici le résultat des votes :

- M. Jean-Claude BOUGEANT : 18

M. Jean-Claude BOUGEANT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 4^{ème} adjoint

Election du cinquième adjoint :

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :19

Nombre de bulletins blancs ou nuls :2

Suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

Voici le résultat des votes :

- M. Philippe WAROT : 17

M. Philippe WAROT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé 5^{ème} adjoint

N°4 : Election du maire délégué de Saint Jean Sur Erve

Monsieur le Maire précise que chaque commune dispose d'un maire délégué selon l'article 2113-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins :19

Nombre de bulletins blancs ou nuls :2

Suffrages exprimés : 17

Majorité absolue : 9

Voici le résultat des votes :

- M. Jean-Claude BOUGEANT : 6
- M. Patrick COUSIN : 11

M. Patrick COUSIN ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire délégué de Saint Jean Sur Erve

N°5 : Election du maire délégué de Blandouet

Monsieur le Maire précise que chaque commune dispose d'un maire délégué selon l'article 2113-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 19

Nombre de bulletins blancs ou nuls :

Suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

Voici le résultat des votes :

- M. Théophile POEDEVIN : 3
- Mme Viviane DECAT : 16

Mme Viviane DECAT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé maire délégué de Blandouet.

QUESTIONS DIVERSES :

- Réunion de préparation conseil municipal : jeudi 4 juin 2020 à 11h00
- Conseil municipal : jeudi 11 juin 2020 à 20h30

Fin de cette séance à 21h45

Rémi BEAUPIED	Jean-Claude BOUGEANT	Christophe BRUNEAU	Stéphane CHAUVEAU
Patrick COUSIN	Viviane DECAT	Nadège GENESLAY	Olivier GOBIN
Agnès GRASSIN	Camille GRASSIN	Eric LACAULT	Alain LEMAITRE
Mélanie MARSAIS	Richard MARTEAU	Annick MEZIERE	Théophile PODEVIN
Gwenaëlle ROBINO	Philippe WAROT	Matthieu WATTEAU	